



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Allemagne

Question écrite n° 24282

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur sa rencontre avec M. Peter Friedrich. Le mardi 9 avril 2013, il a rencontré M. Friedrich, ministre des affaires étrangères du Bade-Wurtemberg, *land* d'Allemagne. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les objectifs de cet entretien. De même, il souhaiterait connaître le contenu des échanges ainsi que le bilan de cette rencontre.

Texte de la réponse

Le ministre délégué chargé des Affaires européennes, M. Thierry Repentin, a reçu mardi 9 avril M. Peter Friedrich, Ministre des Affaires européennes et intérieures du Land de Bade-Wurtemberg. L'entretien a été essentiellement consacré aux sujets de coopération transfrontalière entre la France et l'Allemagne, ainsi qu'aux sujets européens. M. Repentin a marqué son souhait d'un renforcement des échanges transfrontaliers en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Il a également évoqué les mesures européennes de soutien à l'intégration professionnelle des jeunes, pour l'adoption desquelles le couple franco-allemand pouvait jouer un rôle d'impulsion. M. Repentin et M. Friedrich sont convenus de la nécessité de renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne sur les questions frontalières, dont l'impact sur le quotidien des populations est important. Le ministre délégué a, enfin, informé M. Friedrich des festivités du 50e anniversaire de l'OFAJ, les 5 et 6 juillet, cloture de l'année franco-allemande à Paris.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24282

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4004

Réponse publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8367